



tempeos

Des avantages CE à portée des PME !

Tempeos France

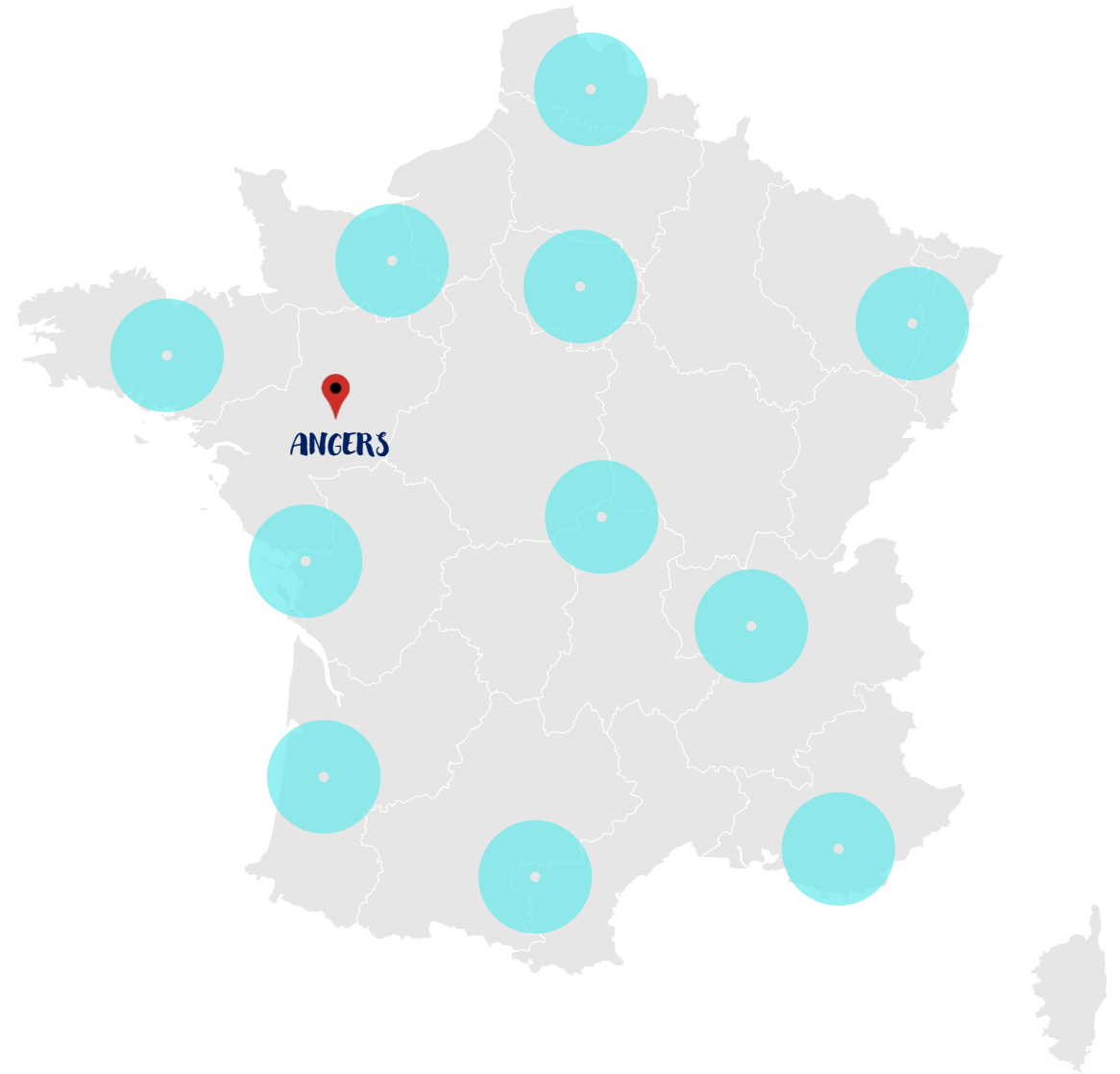
42 agences à travers la France
et les Antilles

Experts en région

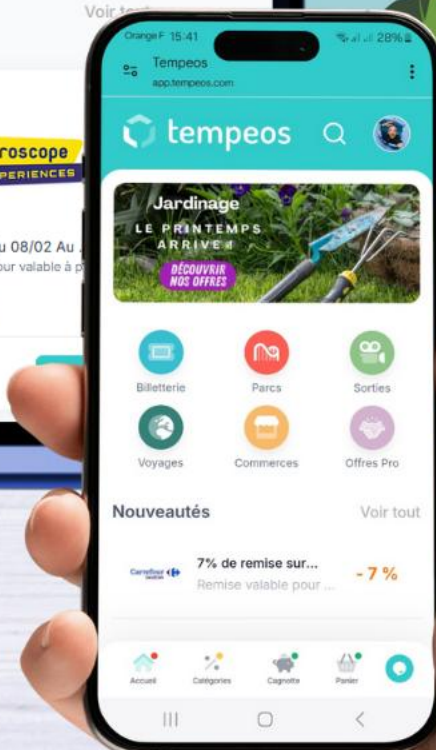
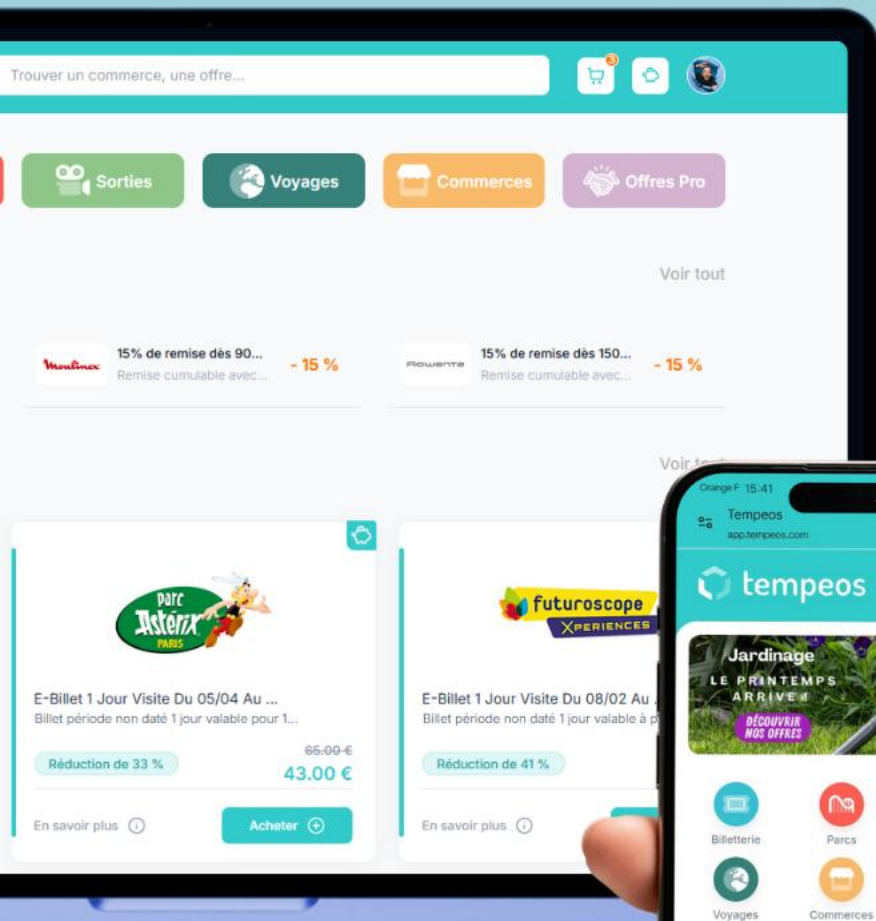
Des experts locaux à votre écoute pour vous offrir
un service de proximité.

Deux missions :

- ✓ Vous accompagner dans la mise en place d'un
CSE externalisé au sein de votre entreprise,
- ✓ Négocier des **offres locales** sur recommandation
directe de vos salariés,



PLATEFORME AVANTAGES



Grandes
enseignes
-5%



Cinémas
-40%



Billetterie
spectacles
-15%



Parcs
d'attractions
-20%



Voyages &
week-ends
-20%



Commerces de
proximité
-15%

CAGNOTTE ENTREPRISE

Activités socio-culturelles



Achat en ligne



Remboursement
sur facture



SPORT



LOISIRS



VACANCES



CULTURE



SERVICES À
LA PERSONNE

AUTRES AVANTAGES



Titres restaurants



Chèques cadeaux



Chèques vacances



CESU

CSE EXTERNALISÉ

Quels objectifs pour mon entreprise ?



Récompenser



Fidéliser



Attirer de
nouveaux talents

GAGNANT-GAGNANT

Intéressant pour tout le monde !



Exonéré de charges sociales pour l'entreprise



Net d'impôts pour les salariés !



CONDITIONS SOLUTIONS AVANTAGES

Avec plafonds d'exonérations

Avantages	Plafonds d'exonérations (2025)	Part employeur	Avantage employeur	Avantage salarié
Plateforme avantages	–	100%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Cagnotte entreprise (Subventions ASC)	2540€ / an	100%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Cartes cadeaux urssaf	196€ / évènement Voir liste évènements	100%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Chèques vacances	540€ / an	50 à 80%	- Exonéré de cotisations sociales - Déductible bénéfice imposable	Non soumis à l'impôt sur le revenu
Titres restaurants	7,25 € / jour travaillé	50 à 60%	Exonéré de cotisations sociales	Non soumis à l'impôt sur le revenu
CESU (Chèque emploi service universel)	2540€ / an	100%	- Exonéré de cotisations sociales - Crédit d'impôt de 25%	- Non soumis à l'impôt sur le revenu - Crédit d'impôt de 50%

⚠ Les dispositifs d'avantages doivent être distribués sans discrimination entre les salariés.

AVANTAGES POUR LES DIRIGEANTS

Quels sont les droits du (des) dirigeant(s) ?

Avantages	TNS (micro, EI, SARL/EURL)	Salarié assimilé (SAS/SASU)
Plateforme avantages	✓	✓
Cagnotte entreprise (Subventions ASC)	✗	✓
Cartes cadeaux urssaf	✗	✓
Chèques vacances	✓	✓
Titres restaurants	✗	✓
CESU (Chèque emploi service universel)	✓	✓

PERSONNALISATION MARQUE BLANCHE

Valorisez l'image de votre entreprise !

VOTRE URL DÉDIÉE

Une adresse web dédiée pour un site personnalisé



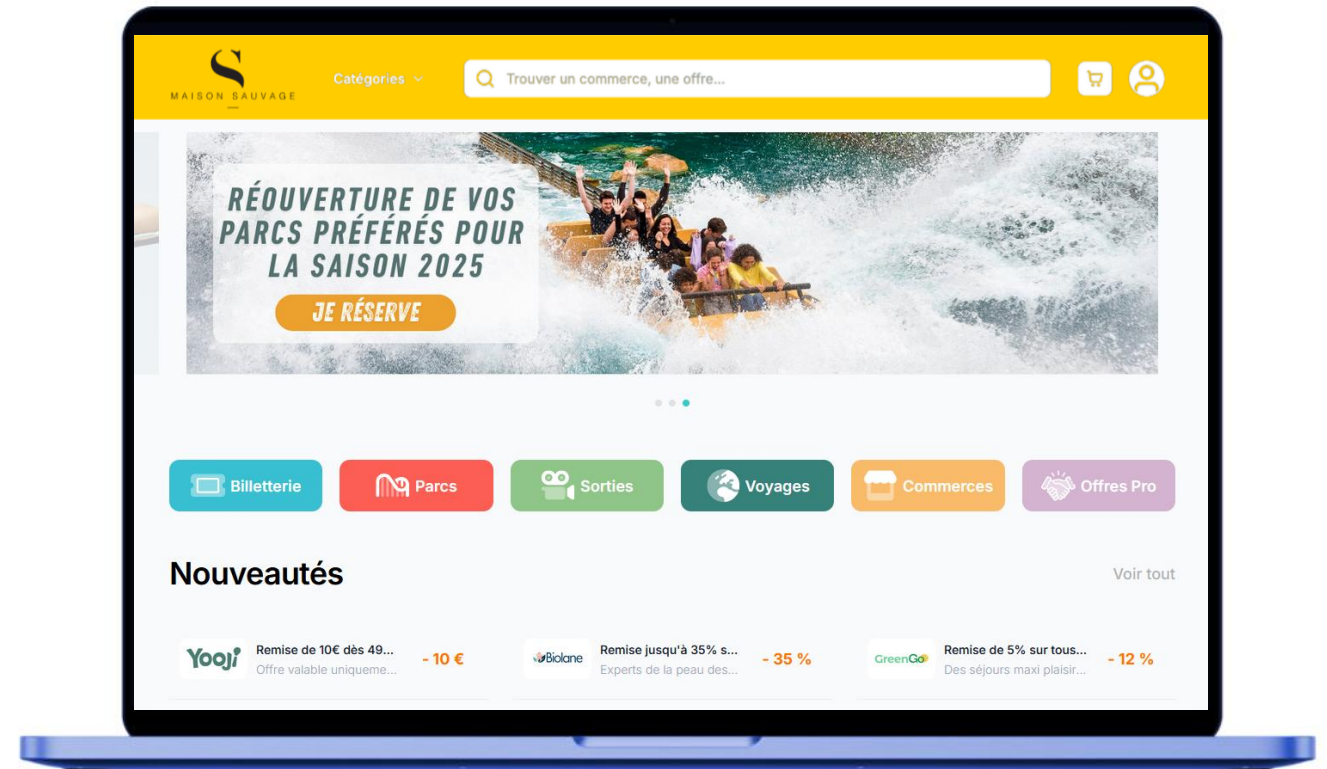
VOTRE CHARTE GRAPHIQUE

Votre logo, vos couleurs pour une plateforme à votre image.



VOTRE COMMUNICATION

Emails de bienvenues et newsletters personnalisées.



Tempeos Angers

Nicolas FRUCHAUD

Gérant d'agence | Indépendant

 nicolas.fruchaud@tempeos.com

 06 84 63 89 50

PRENDRE RENDEZ-VOUS

